

## MASTER Sciences de la santé MENTION : Sciences cliniques infirmières

### Descriptions

Type de diplôme : Master  
Domaine : Sciences de la santé  
Nombre de crédits : 120

### Informations

Droits d'inscription : 256 €  
(formation initiale en 2016/2017)  
<http://formations.univ-amu.fr>  
Composante : Faculté de Médecine

### OBJECTIF

**Responsable de mention** : Professeur Philippe BERBIS - courriel : [medecine-master-sci-contact@univ-amu.fr](mailto:medecine-master-sci-contact@univ-amu.fr)

Cette formation s'adresse à des infirmiers(ères) diplômé(e)s d'Etat dotés d'une solide expérience clinique. Elle a été conçue afin de leur permettre de développer leur expertise dans le domaine des soins infirmiers mais également d'acquérir des compétences nouvelles nécessaires à l'exercice de la fonction d'infirmier(ère) de pratique avancée.

Elle vise à développer l'expertise des infirmiers(ères) dans le champ de la clinique ainsi que dans la gestion des parcours de soins.

Son objectif principal est de former des infirmiers(ères) de pratique avancée (IPA) et des coordinateurs de parcours complexes de soins, exerçant auprès des patients et de leur entourage, en synergie avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire et en adéquation avec les contingences du système de santé. Ceci s'appuie sur un cadre de référence international, réglementaire et normatif, les pratiques avancées étant déjà reconnues dans plusieurs pays. « L'infirmier(ère) qui exerce en pratique avancée est une infirmier(ère) diplômée qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir faire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmier(ère) sera autorisée à exercer. » [1]

Cadre de référence réglementaire et normatif :

- Cadre réglementaire national de la profession infirmier(ère)

- Recommandation HAS/ONDPS : « délégation, transferts, nouveaux métiers...comment favoriser des formes nouvelles de coopération entre professionnels de santé ? » (Avril 2008)

- Cadre national d'application du processus de Bologna

- Projet européen Tuning appliqué aux soins infirmiers

- Cadre normatif proposé par le Conseil International des Infirmier(ère)s pour la pratique avancée en soins infirmiers

- Normes de qualité en matière de formation des infirmier(ère)s praticiennes (National Task Force on Quality Nurse Practitioner Education, USA).

Les processus de soins se complexifient du fait de l'évolution des sciences et des techniques et de la diversification croissante des intervenants pluri professionnels inter dépendants.

Le développement des pathologies chroniques, en lien avec l'augmentation de l'espérance de vie, associé à une prise en charge au long cours engendre des besoins accrus en matière de santé.

Dans ce contexte, il est apparu opportun d'élargir le champ professionnel infirmier, aujourd'hui limité à la spécialisation (IADE, IBODE, PDE) ou à l'encadrement, pour mieux répondre aux nouvelles exigences de santé.

De plus, le nouveau cursus conduisant au Diplôme d'Etat est reconnu au grade de licence depuis 2012. Il a donc été nécessaire de réfléchir aux perspectives à donner pour la formation de professionnels de santé ayant une compétence supplémentaire acquise grâce à une formation de niveau Master.

La création en 2009 du Master Sciences Cliniques Infirmier(ère)s est issu de ce constat et de la réflexion de professionnels de santé, au plus haut niveau, notamment du rapport relatif aux métiers en santé de niveau intermédiaire – Professionnels d'aujourd'hui et nouveaux métiers : des pistes pour avancer – écrit par Laurent Héart, Yvon Berland et Danièle Cadet [2] (à consulter sur le site de la Documentation Française : [www.cndp.fr](http://www.cndp.fr)).

Ces nouveaux professionnels, formés à un niveau intermédiaire entre les paramédicaux (formés généralement en 3 ans) et les médicaux (formés au minimum à 9 ans) pourront à terme permettre de recentrer les médecins sur leur cœur de métier, faciliter la

fluidité des prises en charge, sécuriser les pratiques. Ce master est proposé en co-habilitation par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et Aix-Marseille Université.

Les cibles prioritaires concernant les spécialités enseignées l'ont été au regard des enjeux de santé publique (Plan Cancer, Plan Alzheimer, maladies chroniques).

La Faculté de Médecine de Marseille a créé un Département Universitaire de Sciences Infirmières, sur lequel s'appuie l'organisation et l'encadrement pédagogique de ce master.

[1] Définition de la pratique avancée infirmier(ère) proposée par le conseil international des infirmier(ère)s (CII)

[2] Laurent Héart, ancien secrétaire d'Etat, Yvon Berland, président d'Aix-Marseille Université, et Danièle Cadet, directrice des soins

### PUBLIC VISÉ

Le master Sciences Cliniques Infirmier(ère)s est proposé aux infirmiers(ères) diplômés d'Etat formés dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et possédant une solide expérience professionnelle, accompagnée d'une ou plusieurs formations complémentaires prouvant qu'ils ont déjà fait la preuve d'un intérêt universitaire (voir conditions d'admission). En effet, la notion de « pratique avancée » induit une amélioration de la qualité des soins basée sur une expérience clinique approfondie

### CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats seront acceptés après un examen sur dossier, ils doivent réunir les trois conditions suivantes :

- Etre titulaires d'un diplôme d'Etat Infirmier(ère) ou d'une équivalence européenne

- Posséder :

- une expérience de 4 années équivalentes temps plein d'exercice professionnel infirmier (établissement de santé, médico-social ou domicile) pour entrer en M1

- une expérience de 5 années équivalentes temps plein d'exercice professionnel infirmier (établissement de santé, médico-social ou domicile) pour entrer directement en M2

- Etre titulaires d'un Diplôme d'Université ou d'un diplôme Interuniversitaire

De plus, pour une entrée directe en M2 :

- Rédiger un dossier professionnel comprenant :

- un CV avec compétences développées (postes occupés, activités réalisées, responsabilités confiées)
- une lettre de motivation

- un projet professionnel (pourquoi je souhaite faire cette formation ? comment s'inscrit cette formation dans mon cursus professionnel ? comment vais-je réinvestir cette formation dans mon activité professionnelle ?...)

L'entrée directe en MASTER 2 est prononcée par le conseil de master composé d'universitaires et de professionnels de santé.

### STRUCTURE ET ORGANISATION

**Mention Sciences cliniques infirmier(ère)s**

**Responsable de mention** : Professeur Philippe BERBIS - courriel : [medecine-master-sci-contact@univ-amu.fr](mailto:medecine-master-sci-contact@univ-amu.fr)

Le MASTER 1 est un tronc commun qui ne possède pas de parcours distincts. Des séminaires communs aux MASTER 1 et MASTER 2 peuvent être organisés sur des sites différents.

Lieu des cours de M1 : Aix Marseille Université - Faculté de Médecine - 27 Boulevard Jean Moulin - 13005 Marseille

Lieu des stages de M1 : Etablissements de proximité

Le MASTER 2 propose trois spécialités professionnelles qui s'articulent donc autour de la pratique avancée et se déclinent de la manière suivante :

- Infirmier(ère) de pratiques avancées en **CANCEROLOGIE**

- Infirmier(ère) de pratiques avancées en **GERONTOLOGIE**

- Infirmier(ère) coordinateur(trice) de **PARCOURS COMPLEXES DE SOINS**

Lieu des cours de M2 : Faculté de Médecine de Marseille ou établissements hospitaliers proches

Lieu des stages de M2 : Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM) - Institut Paoli Calmettes (IPC, Institut de Lutte contre le Cancer)

Centre Gérontologique Départemental (CGD)

Deux spécialités supplémentaires seront proposées dans un avenir proche :

- Infirmier(ère) de pratiques avancées en ALLERGOLOGIE

- Infirmier(ère) de pratiques avancées en DIALYSE.

**Contacts**

**Master 1**

Responsables pédagogiques : Professeur Roland SAMBUC et Mme Anne LARUE

**Master 2**

**Spécialités**

- Infirmier (ère) de pratiques avancées en Cancérologie

- Responsable de spécialité : Professeur Olivier CHINOT - Responsable pédagogique : Nicole CHEVALIER

- Infirmier (ère) de pratiques avancées en Gérontologie

gie : Responsable de spécialité : Professeur Sylvie BONIN-GUILLAUME

- Infirmier(ère) coordonnateur(trice) de parcours complexe de soins : Responsable de spécialité : Professeur Stéphanie GENTILE - Responsable pédagogique : Sébastien COLSON

### CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

L'infirmier(ère) de pratique avancée (IPA) doit :

- Cerner la nature du savoir infirmier
- Identifier les processus de construction de savoirs scientifiques
- Conduire un travail de recherche avec supervision
- Cerner les origines et la nature de la fonction d'IPA ainsi que le champ de compétences qui lui est ouvert
- Identifier les problématiques spécifiques dans le champ de la responsabilité professionnelle et de l'éthique inhérentes à l'exercice de la fonction d'IPA
- Intégrer des connaissances dans la pratique quotidienne de l'IPA lui permettant d'orienter ses prises de décision
- Développer une expertise dans la pratique du raisonnement clinique appliqué au champ d'intervention de l'IPA
- Intégrer des connaissances dans le processus d'éducation thérapeutique
- Acquérir la maîtrise du processus de consultation
- Développer des compétences spécifiques dans le parcours choisi (cancérologie, gérontologie, ...)
- Repérer la contribution de l'IPA dans le système de santé
- Identifier les injonctions formulées par le système à l'égard de l'IPA : normes, modes de financement, ...
- Utiliser les méthodes et outils afférents dans la pratique de l'IPA.

Le positionnement de la formation par rapport aux formations professionnelles du domaine de la santé est clair : il ne s'agit pas de se substituer aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers ni aux Instituts de Formation des Cadres de Santé. Il s'agit d'une offre de compétences additionnelles spécifiques pour les infirmiers(ères) déjà engagé(e)s dans une activité professionnelle, afin de répondre à la problématique d'optimisation des pratiques professionnelles encore une fois ciblée sur des enjeux majeurs de Santé Publique.

### COMPÉTENCES VISÉES

Les objectifs en termes de compétences acquises à l'issue de la formation sont en droite ligne dans la continuité des rapports sur la coopération entre les professionnels de santé et les professions intermédiaires.

L'introduction des pratiques avancées en soins infirmiers requiert un développement de compétences spécifiques, en accord avec les référentiels internationaux.

Le but du master est de permettre aux infirmiers(ères) de développer des compétences afin d'élargir les champs d'intervention auprès des patients en vue d'optimiser leur prise en charge, notamment :

- Compétences cliniques
- Compétences en leadership
- Compétences en formation
- Compétences en recherche.

La formation leur permet d'acquérir un haut niveau d'expertise permettant d'assumer des responsabilités nouvelles et d'exercer la fonction d'Infirmier(ère) de Pratique Avancée (IPA).

### STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Les stages ont lieu au sein d'établissements de proximité pour le master 1 et le master 2.

Concernant le master 2, ils ont lieu au sein de services hospitalo-universitaires de la Ville de Marseille, reconnus pour leurs compétences et leurs capacités de formation dans les domaines concernés par la spécialité, et plus précisément dans les hôpitaux de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Marseille (AP-HM), ainsi qu'au sein de l'Institut Paoli Calmettes (IPC, Institut de Lutte contre le Cancer), et du Centre Gérontologique Départemental (CGD). Ils se situent à part égale en temps avec la partie théorique, ainsi le poids clinique revêt une grande importance. Ils sont encadrés, suivis, supervisés et évalués par le responsable pédagogique de la spécialité sous l'autorité du responsable de mention et en collaboration avec le tuteur de stage.

Ils durent de 4 à 6 semaines par semestre, selon la spécialité.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce master s'inscrit dans la continuité logique de l'universitarisation de la profession infirmière, concrétisée depuis 2009 par la mise en place du grade de licence. Il permettra aux étudiants d'atteindre le niveau de compétences requis pour exercer la fonction d'infirmier(ère) de pratiques avancées. Il permet aussi aux infirmiers(ères) de pratiques avancées d'intervenir en synergie avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire et en adéquation avec les contingences du système de santé.

Il est donc logique que l'université propose dans le continuum de cette licence infirmière, des masters professionnels destinés à offrir à une faible proportion d'infirmier(ère)s licenciées des formations plus

spécialisées, les positionnant sur un niveau intermédiaire dans les responsabilités de soignants.

De plus, il existe une très forte demande des établissements d'une formation de type Master car il n'existe pas d'offre de soins à ce niveau de formation intermédiaire. La complexité des parcours de soins des patients jointe à l'hyper spécialisation des soins ainsi qu'à la nécessaire coopération des acteurs de santé font qu'il existe aujourd'hui un vide important qu'il faut combler.

L'intérêt des structures de soins tant publiques que privées semble important pour ce type de formation, comme en témoignent d'une part une régulière de l'inscription des étudiants, et d'autre part l'offre de terrains de stage.

Cependant, on peut d'ores et déjà constater une évolution professionnelle des titulaires du master, notamment dans la mise en place des maisons médicales et dans le cadre de la lutte contre la désertification en matière de santé. De plus, cette formation professionnelle qualifiante ouvre plusieurs options aux diplômés :

- L'utilisation de l'expertise en soins infirmiers dans la cadre défini pour l'exercice infirmier par le Code de la santé publique
- La contribution aux nouvelles formes de coordination prévues par la loi HPST 2009 (cf. art.51)
- L'inclusion dans un protocole de coopération (activités dérogatoires).

Enfin, une actualité récente fait état de la mise en place au sein du Ministère de la Santé d'une fiche métier « Coordinateur(trice) parcours patient » : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=183>

Le Plan Cancer 2014/2019 confirme cette évolution au niveau des pratiques avancées.

### LIENS AVEC LE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le Master Sciences Cliniques Infirmier(ère)s fait appel à de nombreux intervenants professionnels. La profession infirmier(ère) est impliquée à tous les ni-

veaux, que ce soit dans l'encadrement pédagogique ou au sein des terrains de stage. La responsabilité pédagogique du Master est assurée pour chaque spécialité par un binôme universitaire/représentant de la profession. De plus, - il existe une implication majeure des directeurs de soins des établissements accueillant les étudiants en stage (Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM), Institut Paoli Calmettes (IPC) - Centre de lutte contre le cancer, Centre Gérontologique Départemental). Enfin, les tuteurs de stage sont en grande majorité issus de la profession de cadre infirmier.

### ADOSSEMENT À LA RECHERCHE

Le master Sciences Cliniques Infirmières mutualise une partie de ses enseignements avec le master de Santé Publique, lui-même adossé à 2 unités de recherche :

- l'équipe d'accueil EA3279 « Santé Publique et Maladies Chroniques : Qualité de Vie, Concepts, Usages et Limites, Déterminants » (Pr P. AUQUIER).
- l'UMR 912 SESSTIM « Sciences économiques et sociales en Santé & Traitement de l'Information Médicale » INSERM/IRD/AMU (Pr. JP MOATTI).

### ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'ouverture internationale se fera à terme avec des établissements ayant déjà reconnu les « pratiques avancées » dans la profession des infirmiers(ères), dans les pays anglo-saxons et européens notamment.

Il existe également un projet de dialogue avec les professionnels canadiens déjà avancés dans le domaine de la réflexion de la structuration du métier d'infirmier(ère) de pratiques avancées.

### CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- [suio.univ-amu.fr/contact](http://suio.univ-amu.fr/contact)
- [formations.univ-amu.fr](http://formations.univ-amu.fr)

Dernière modification le 11/07/2016

